



Divorce et droit de famille

Par **jam**, le **07/02/2011** à **15:41**

Bonjour,

Je suis divorcée depuis peu. Mon ex-mari a du mal accepter la décision et ceci est répercuté sur mon fils de 12 ans. A chaque fois, qu'il va chez son père, il passe des week-end mal à l'aise car il le rabaisse sur ces notes scolaires, m'insultes indirectement, et le déstabilise. Du coup, mon fils ne veut plus aller chez son père mais par peur, il se sent obliger.

Que dois-je faire? d'autant plus, que j'ai essayé d'avoir une discussion avec mon ex-mari mais cela n'a rien donné, même par mail.

merci

Par **Marion2**, le **07/02/2011** à **17:43**

Il faut que vous fassiez une requête au Juge aux Affaires Familiales et demander que votre fils puisse s'exprimer.

Vous pouvez demander au greffe du Tribunal de Grande Instance que le Bâtonnier désigne un avocat pour votre fils.

Votre fils est mineur, il a donc droit à un avocat gratuitement.